

22 mars 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Transcription - Discours du Président de la République à la Conférence sur la finance durable (Bruxelles)

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.

Bruxelles, le 22 mars 2018.

Merci beaucoup Monsieur le Vice-Président. Merci à la fois pour vos mots et pour l'engagement de la Commission européenne sur cet enjeu du climat. Merci d'avoir organisé cette conférence sur la finance durable et merci à Mike BLOOMBERG une fois encore d'être ici présent pour porter cet engagement de longue date, comme nombre d'ailleurs de visages amis retrouvés dans cet amphithéâtre qui, depuis plusieurs années, bien avant d'ailleurs que d'autres ne s'engagent et que nous nous engageons, ont porté cette cause, cette préoccupation, cette détermination.

Lorsqu'il s'agit du climat, il y a une responsabilité absolue qui incombe aux dirigeants politiques, c'est de dire la vérité. C'est normalement une obligation pour tous les sujets mais pour celui-ci plus encore, d'abord, parce que ça nous engage non seulement nous-mêmes, mais toutes celles et tous ceux qui auront à nous suivre, et ensuite parce que nous ne pourrions plus dire que nous ne savions pas ou qu'il y avait des controverses ou que certains rapports disaient que ça n'était pas si sûr. Nous savons parfaitement, la chose est établie. Nous avons pris des engagements, les Accords de Paris en font partie et nous avons réaffirmé collectivement notre engagement derrière cet Accord. Et malgré tout, les choses continuent à se dégrader.

Alors j'envie beaucoup et je veux envier nos lointains successeurs qui, dans 30 ans, pourront décrire les gains positifs pour le climat des politiques entreprises. Nous, nous avons à changer en profondeur nombre de ces politiques et à déplorer que les actions des politiques passées continuent chaque semaine, chaque mois à se voir davantage. Mais depuis la dernière fois que nous nous sommes vus, des choses se sont passées. Alors que le mois dernier en Europe occidentale, nous chutions en dessous des normales saisonnières, le Pôle Nord connaissait, malgré la nuit arctique, des températures supérieures de 15° C. C'était presque l'été là-bas et jamais la couverture glaciaire n'a été aussi réduite. C'était après le One Planet Summit.

Le dernier recensement de nos engagements a montré que, alors même que nous nous sommes engagés à une augmentation limitée en moyenne à 1,5° C et que certains voudraient ne pas suivre cet engagement, nous sommes sur une trajectoire qui serait d'au moins 3 à 3,5° C. Et je le rappelle, un monde qui se construit sur la trajectoire des 4° C est un monde où la biodiversité s'effondre et où des pays représentés aux Nations unies disparaissent. C'est un monde où les migrations incontrôlées s'accroissent, où les catastrophes climatiques touchent, y compris dans nos écosystèmes, l'énergie, l'agriculture, et bouleversent tous les équilibres sur lesquels nous avons construit notre politique.

Alors, malgré nos efforts et malgré la mobilisation de nos diplomates et les résultats obtenus lors du One Planet Summit le 12 décembre dernier à Paris, nous marchons vers l'irréversible et donc cela suppose une transformation profonde de nos choix en matière de politique publique, comme d'investissement privé. Et c'est sur ce point que je veux ici revenir en apportant tout le soutien de la France à l'initiative de la Commission européenne.

Il faut avant tout, en effet, repenser nos investissements et changer d'échelle. Le commencement de toute action, c'est de définir des objectifs crédibles, des trajectoires qui permettent de les atteindre et c'est ce que nous avons collectivement fait ces dernières années. Nous avons ainsi défini une stratégie de neutralité carbone à horizon 2050, l'extinction des véhicules thermiques en 2040 et la fin de l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures, de l'arrêt des centrales à charbon avant la fin du quinquennat. On peut toujours dire que c'est très loin 2030, 2040 ou 2050. Que nous n'allons pas en répondre. Je souhaite construire durant les années où j'ai la charge de mon pays la trajectoire et la stratégie concrète qui permettront d'y arriver. Mais d'ores et déjà, j'ai fixé pour l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures, comme pour les centrales à charbon, des objectifs qui seront mesurables dans ce quinquennat et ils sont donc en train d'être mis en œuvre.

Il s'agit aussi de nous engager résolument dans une révolution des transports en généralisant les véhicules électriques et à hydrogène et en convertissant les flottes de poids lourds au gaz. C'est une stratégie nationale

que nous avons engagée. Elle doit aussi s'accélérer sur le plan européen. Il s'agit de procéder de façon massive à la rénovation énergétique de nos logements, de nos bâtiments publics, de nos entreprises, de parvenir à la décarbonation de la production d'énergie, qu'il s'agisse d'énergies renouvelables, du gaz vert, de la biomasse ou du nucléaire. Ce ne sont que quelques exemples, quelques exemples que nous connaissons tous, mais qui, aujourd'hui, doivent passer à l'échelle de l'Europe mais également à l'échelle planétaire, et qui supposent de réorienter nombre de nos grands investissements.

Si on regarde les choses aujourd'hui telles que nous les connaissons, que la Commission a d'ailleurs confirmé dans ses récents rapports, ce sont plus de 900 milliards de dollars d'investissement bas carbone dont notre planète a besoin chaque année d'ici à 2030. Rien qu'en matière énergétique donc. Plus de 300 milliards de dollars pour construire des capacités de production d'électricité décarbonées et de l'ordre de 600 milliards de dollars en matière d'efficacité énergétique pour transformer à la fois la mobilité, le logement et tout ce qui, aujourd'hui, consomme une énergie bien trop souvent mal produite.

Or, face à ce besoin annuel, nous avons un volume d'investissement qui est là : chaque année, ce sont 6 000 milliards de dollars qui sont investis dans le monde. Le problème, c'est l'orientation de ces investissements, à commencer par les investissements publics ; les fléchages ne sont pas les bons. On a encore 400 milliards de dollars chaque année qui vont vers des investissements dans les énergies fossiles, qui sont non seulement peu utiles à cette transition, mais contraires à ces objectifs et qui continuent de construire des modes productifs qui vont dans le mauvais sens. 400 milliards de dollars/an qui servent à construire de nouvelles centrales à charbon, à poursuivre ou à accélérer l'exploration-production d'hydrocarbures.

Nous devons donc chaque fois dans nos décisions, que ce soit les décisions d'investissement de l'Union européenne dans son budget, comme dans nos combats internationaux, réussir à porter la cohérence de nos messages. C'est ce que j'ai tenté de faire en début d'année lorsque, me rendant en Chine, j'expliquais que ces Nouvelles Routes de la Soie, ce One Belt One Road Initiative, devaient être cohérentes avec le soutien à l'Accord de Paris qu'a réaffirmé la Chine. Les Nouvelles Routes de la Soie ne peuvent pas servir à ouvrir des centrales à charbon en Asie mineure ou en Afrique. Et nous-mêmes, dans nos politiques de développement et notre stratégie, nous devons financer massivement du solaire, du renouvelable, des nouveaux réseaux dans chacun de ces pays.

Je note ici que l'incitation publique à l'investissement privé passe aussi par la régulation de certains marchés. Et lorsqu'on parle de réorientation de nos investissements, c'est parler aussi du cadre de régulation que nous devons construire. Et je pense en particulier au prix du carbone. C'est l'une des batailles essentielles que l'Europe pourra conduire dans les prochaines années. Nous avons marqué des avancées avec l'ETS. Nous avons pu ainsi inciter d'autres continents ou d'autres grands Etats à nous suivre et la Chine a pu annoncer le 12 décembre dernier à Paris, nous y étions ensemble, sa volonté de mettre en place un marché équivalent au nôtre en matière carbone ; mais il nous faut aller plus loin parce que créer un marché est une chose, mais si nous n'avons pas le système de prix suffisamment incitatif, nous ne changerons pas les comportements d'investissement.

Alors la France a fait son choix. Nous relèverons ainsi progressivement le prix du carbone de 44 euros en 2018 à 84 euros en 2022 sur le marché domestique. Mais ça n'est pas suffisamment efficace. On a besoin d'avoir un marché carbone qui fonctionne au niveau européen, c'est-à-dire qui crée les bonnes incitations pour changer les investissements, pour inciter les uns à investir dans ces nouveaux secteurs et prendre en compte ce besoin que j'évoquais à l'instant et désinciter à investir dans un modèle économique daté non soutenable qui creuse encore aujourd'hui les conséquences que j'évoquais il y a un instant.

C'est pourquoi au niveau européen, nous avons besoin d'un prix plancher européen du carbone. C'est le seul moyen de parvenir à cet objectif. Je sais que ça n'est pas facile. Nous aurons partout des résistances. Ce n'est pas une découverte ; sur ce sujet, nous n'avons que des résistances. Mais ce sera aussi le seul moyen de créer de nouvelles opportunités en termes économiques parce que nous accélérerons l'investissement dans d'autres secteurs qui seront aussi créateurs d'emplois, qui permettront l'émergence d'une énergie non seulement plus décarbonée, mais plus décentralisée et, bien souvent, plus intensive en emplois directs.

La France soutiendra donc cette vision des choses avec un prix plancher européen du carbone qui accélérera la mutation de nos économies et qui devra s'accompagner, d'une part, d'une stratégie d'accompagnement pour les territoires et les acteurs économiques qui auront à en subir les conséquences parce que nous devons là avoir une politique de transition à l'égard des territoires qui seront les plus impactés, comme de nos concitoyens qui auront à vivre ces transformations, et sans qu'il y ait aucune stigmatisation qui doive être faite, mais avec une vraie politique d'accompagnement et également avec un mécanisme d'ajustement aux frontières pour ne pas pénaliser nos entreprises par notre engagement climatique. Ce qui veut dire que nous devons aussi mettre en place une taxation aux frontières lorsque nous aurons des acteurs qui décident de ne pas suivre les mêmes choix environnementaux.

Il n'y aura de finance durable qu'avec des projets durables et c'est pourquoi je souhaite que nous nous engagions dans cette voie et c'est celle que, notamment au Conseil européen du mois de juin, je défendrai. Les solutions bas carbone sont aujourd'hui souvent financées par des soutiens publics, ce qui est absolument indispensable, mais nous devons de plus en plus aller vers un mix de soutien public et privé. C'est ce que nous avons fait au niveau français en matière de rénovation des logements. C'est ce que nous allons poursuivre en matière d'adaptation de ces logements d'ici à 2020 avec un plan d'investissement public, mais qui a vocation à déclencher de l'investissement et un engagement du secteur privé. Et pour réellement changer d'échelle, ce sont ces modèles économiques que nous devons continuer à développer au niveau européen, comme au niveau international.

C'est d'ailleurs cette évolution profonde que nous avons engagée il y a quelques semaines, dans le droit fil d'un engagement reconfirmé le 12 décembre dernier à Paris, en lançant l'Alliance solaire internationale avec le Premier ministre MODI et plus de 20 chefs d'Etat et de gouvernement en Inde. Cette Alliance solaire internationale acte un investissement des Etats signataires, mais derrière, un investissement massif du secteur privé – investisseurs institutionnels, entreprises et innovateurs – pour accompagner justement cette transformation et créer ce cercle vertueux de la finance verte. Vous le voyez donc, je crois profondément que si nous prenons quelques choix clairs, en particulier au niveau européen, nous pouvons réorienter nos investissements et contribuer à changer profondément de modèle.

Le deuxième pilier indispensable pour y parvenir, c'est d'avoir un système financier européen proclimat et c'est le cœur de ce que vous avez annoncé il y a quelques semaines et ce que le président JUNCKER a reconfirmé ce matin. Alors il y a plusieurs pistes à explorer et plusieurs décisions à prendre en la matière. La première, c'est évidemment de rendre le profil de risque de ces investissements acceptables pour les financeurs privés. Ainsi les acteurs publics doivent porter les risques plus complexes et l'argent public doit être investi aux côtés des ressources privées sur des enjeux d'intérêt public. C'est le cœur de la philosophie que je viens d'expliquer et c'est ce qui nous permettra de nouvelles initiatives, comme celle en faveur du développement des émissions d'obligations vertes dans les économies émergentes portée par la Société financière internationale et plusieurs acteurs du système financier privé et soutenue par de nombreuses institutions financières publiques en Europe, ou encore l'initiative prise en faveur de la restauration des terres dégradées portée par la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, là aussi avec l'association de nombreux acteurs privés.

Si nous voulons bâtir une économie européenne verte et durable, nous avons désormais besoin d'une économie européenne des fonds propres plus intégrée, s'appuyant sur de véritables investisseurs européens de long terme qui peuvent investir dans les infrastructures et les projets de la transition écologique durable. Cette transformation est parfaitement cohérente avec ce que l'Europe conduit depuis maintenant près de 10 ans en termes d'infrastructure de financement de son économie. Mais il nous faut aujourd'hui non seulement l'accélérer, mais tout en la construisant pleinement, en acter le caractère soutenable, en acter l'engagement en faveur du climat. Cela sera déterminant pour développer une filière industrielle en matière de stockage de l'énergie et d'hydrogène ou appuyer le développement de l'écosystème autour des véhicules connectés et autonomes, déterminants pour réduire l'impact environnemental du secteur des transports.

Nous avons ensemble redéfini la gouvernance mondiale de la régulation financière, essentiellement après la crise vécue il y a 10 ans. Pour autant, nous n'avons pas réglé le cœur des problèmes qui nous avaient conduits à cette crise. La plupart des excès du capitalisme qui avaient conduit à la crise de 2008-2010 sont encore là et nous nous sommes endormis sur cette régulation. Plus exactement, nous avons – et l'Europe a été exemplaire en la matière – très bien su réguler les acteurs déjà bien régulés, nous avons très peu régulé les gens qui avaient essentiellement conduit à ce que nous avons pu vivre parfois au cœur de nos pays. C'est une réalité. Nous avons donc à reprendre le combat pour la régulation financière, mais à le reprendre en regardant où sont les véritables excès qui sont beaucoup plus du côté du shadow banking et de la régulation d'investisseurs aujourd'hui non contrôlés et le mettre en conformité avec nos objectifs ; c'est que ce capitalisme non régulé a un problème, c'est qu'il ne prenait pas en compte ses propres externalités négatives et le réchauffement climatique en est une.

Si nous voulons réguler pleinement les choses, allons au bout et prenons en compte à la fois tous les acteurs pour les réguler pleinement et acter qu'ils doivent investir dans ce changement de modèle et considérons que les objectifs de soutenabilité doivent être intégrés aux mécanismes de régulation. Aujourd'hui, ce que nous allons construire avec l'ensemble des Etats membres, c'est le cadre qui doit permettre de mettre la finance au service du bien commun et de la neutralité carbone. Alors c'est pourquoi je tiens à saluer le travail qui a été réalisé par le groupe de haut niveau qui a permis à la Commission d'élaborer un plan d'action ambitieux pour la finance durable.

Ce plan d'action ne concerne pas une niche, une avant-garde éclairée de la finance, mais bien l'ensemble des acteurs financiers et économiques. Et le cadre réglementaire qu'il propose de bâtir repose à mes yeux sur quelques axes clés que je veux ici soutenir. D'abord, donner aux épargnants européens une information crédible sur la destination de leur argent via la labellisation des fonds durables. En France, nous veillons à ce que les épargnants puissent facilement souscrire à des fonds verts dans de bonnes conditions et dans le cadre des

épargnants peuvent facilement accéder à des fonds verts dans de bonnes conditions et dans le cadre des produits d'épargne les plus répandus et je souhaite que tous les épargnants européens puissent avoir accès à des produits d'épargne ainsi labellisés de qualité sans qu'on aille vers ce qu'on appelle parfois le greenwashing.

Nous allons ensuite poser une exigence de transparence et de vérité sur les risques climatiques. Le risque est au cœur de la finance. Les investisseurs doivent mesurer plus systématiquement ce qu'est le risque climatique et ses conséquences financières. Là aussi, des engagements ont été pris : il y a eu le soutien de la Task Force on Climate Disclosure le 12 décembre dernier dans le cadre d'une initiative comparable, avec des entreprises, des investisseurs partenaires. Nous devons à présent viser une transparence généralisée à toutes les entreprises et tous les investisseurs européens. Et comme les risques climatiques sont une menace majeure pour la soutenabilité de l'économie mondiale et donc la stabilité financière, il faut faire en sorte que le dispositif de régulation prudentielle prenne pleinement en compte les risques climatiques et soit cohérent avec notre ambition pour la transition écologique.

Le plan d'action qui a été proposé visera aussi à intégrer dans les modes de calcul prudentiels des éléments de soutenabilité climatique et les engagements climatiques. Je pense que c'est une bonne mesure et nous l'accompagnerons. Enfin je souhaite très profondément que ces propositions de régulation non seulement soient prises au niveau européen, accompagnées par les régulateurs, qu'elles puissent être développées au niveau du G20 et des instances que nous avons réanimées après la crise financière, mais que nous puissions aussi, dans ce contexte-là, élargir nos mécanismes de régulation et de surveillance à tous les acteurs qui ne font pas l'objet des régulations que je viens d'évoquer. Et c'est tout à la fois une mise en cohérence avec nos objectifs climatiques que nous devons poursuivre et une mise sous régulation de tous les acteurs financiers de marché, y compris ceux qui, aujourd'hui, ne sont pas régulés. C'est la condition de l'efficacité sans laquelle nous aurons inmanquablement un débat européen que nous connaissons par cœur qui consiste à ce que les acteurs déjà régulés, se vivant eux-mêmes parfois comme surrégulés, disent : « Vous allez m'ajouter des règles sur le développement durable mais vous n'en imposez pas à ceux qui n'ont déjà pas les règles prudentielles. »

Evitons de tomber dans ces dialogues internes et ayons une détermination renouvelée sur le plan international parce que la crise climatique est peut-être moins médiatisée au quotidien que ne l'a été la crise financière, mais ses conséquences sont plus durables, plus irréversibles et nous imposent de raviver la force de régulation que nous avons su trouver sur le plan international en 2008-2010.

Enfin, pour conclure au-delà de ces deux piliers – je ne veux pas ici être trop long, je ne serai donc pas exhaustif –, mais vous l'avez compris, c'est bien une Union de marchés de capitaux intégrant l'urgence climatique qu'il nous construire au niveau européen. C'est la mise en cohérence de ces objectifs que nous devons poursuivre. En effet, au-delà du système financier européen, nous devons nous interroger à chaque fois sur la mise en cohérence de notre politique économique européenne avec l'urgence climatique. Nous devons veiller à l'alignement de nos politiques avec ces objectifs parce que j'ai parlé de nos investissements, j'ai parlé de notre système financier, mais nous pouvons totalement déconstruire cet engagement si, sur les autres choix que nous aurons à faire, en particulier dans les mois à venir, nous ne sommes pas cohérents avec cela et je ne veux en citer que deux.

Nous allons avoir à construire un budget. Le budget européen ne peut pas ou être incohérent avec ces objectifs ou renoncer à les intégrer dans nos politiques traditionnelles ou nouvelles. Nous devons pleinement intégrer dans les grandes politiques historiques, comme les nouvelles politiques que nous aurons à définir, cette ambition. C'est pourquoi nous devons – et c'est à débattre au Conseil –, nous fixer un objectif de dépense du prochain budget contribuant à la transition écologique et surtout qu'aucune dépense ne soit hostile au climat. Je pense que fixer l'objectif de 40 % du budget qui permette cette transition serait ambitieux au regard de ce qui est aujourd'hui mesuré, mais atteignable et cela permettrait de se fixer une règle commune. Et je souhaite d'ailleurs créer de nouvelles ressources propres pour le budget européen, cohérentes avec notre ambition environnementale. C'est pourquoi, par exemple, la taxe carbone aux frontières que j'évoquais pourrait tout à fait être à la fois un moyen de financer des politiques cohérentes avec cette volonté de transition et asseoir une politique de transition en fournissant des ressources propres à l'Union européenne.

Le deuxième grand choix que nous aurons à faire et qui se doit d'être cohérent avec notre discussion du jour, c'est notre politique commerciale. Dans des temps où notre politique commerciale collective est menacée par des tentations d'unilatéralisme, nous devons d'abord constamment réaffirmer que nous, nous voulons respecter les règles que nous nous sommes fixées et que c'est la base du multilatéralisme et de la règle de droit. Et donc je ne suis pas favorable à quelque tendresse que ce soit à l'égard de ceux qui décident de les enfreindre, parce que ce sont nos règles, parce que nous avons constamment, les uns et les autres, respecté nos règles et nous devons le faire de bonne foi. Mais dans les accords que nous avons à négocier, dans la politique commerciale que nous développons, nous ne pouvons plus continuer à poursuivre des objectifs qui sont parfois contraires à notre propre politique à l'intérieur de nos frontières parce que nous décourageons ce faisant les acteurs économiques et les investisseurs à qui nous demandons des efforts.

C'est le cœur du débat que nous avons eu en France sur l'application du Ceta qui a fait l'objet d'un travail

parlementaire exemplaire avec un suivi, un cahier des charges qui sera partagé avec l'ensemble de nos partenaires européens et qui nous permettra de suivre justement en particulier ses impacts environnementaux, mais je souhaite pour ma part que les accords commerciaux, en inversant en quelque sorte notre philosophie et la charge de la preuve, constituent un moyen pour diffuser nos normes et tirer vers le haut les normes et les standards internationaux, et que tout signataire d'un accord commercial avec l'Union européenne s'engage à mettre en œuvre dans la pratique l'Accord de Paris sur le climat. C'est cohérent ! Nous nous sommes appliqués à nous-mêmes des règles, nous allons même au-delà d'elles parfois, nous le demandons à nos acteurs, pourquoi irions-nous signer des accords commerciaux qui approfondissent le cadre multilatéral et qui vont au-delà de ce que prévoit l'OMC avec des puissances qui déclarent ne pas vouloir mettre en œuvre l'Accord de Paris ? Mais enfin nous serions bien fous ! D'abord, moi, je ne saurais pas l'expliquer à ces territoires dont je parlais, à qui on explique qu'il va falloir fermer une centrale à charbon parce que ce n'est pas bon et ce n'est pas conforme à nos accords climatiques si, de l'autre côté, j'autorise l'accès de certains biens venant d'un pays qui a dit que dans ses frontières ce n'était pas si grave.

Donc les biens communs sont faits pour être partagés dans le volontarisme et les contraintes. Et donc, n'ayons pas cette politique du faible qui consiste pour l'Union européenne à toujours considérer qu'elle subit les règles, mais qu'elle serait en quelque sorte trop marginale à l'échelle planétaire pour pouvoir les porter. Nous devons avoir un leadership climatique assumé, ce qui veut dire que notre politique commerciale, moi, j'y suis favorable, je suis pour avoir une politique commerciale ambitieuse, mais elle doit être cohérente avec nos objectifs climatiques, comme d'ailleurs avec nos objectifs sociaux. Et elle doit être un moyen non pas de devenir progressivement les marginaux d'un monde qui se fracture, où les puissances autoritaires -avec la fragmentation du multilatéralisme- sont en train de reprendre de la force, mais de redevenir ceux qui aident à diffuser les règles, à diffuser le modèle européen que nous avons progressivement construit décennie après décennie et qui est celui qui, aujourd'hui, intègre le plus clairement la conjugaison de nos intérêts et des biens communs de la planète. Et donc, sur ce point, je pense que nos déclarations seraient bien vaines si, à la fois sur notre budget et notre politique commerciale, nous n'étions pas pleinement cohérents.

Je ne serai pas plus long, Mesdames et Messieurs, mes amis, si ce n'est pour redire ici tout le soutien que je veux apporter au travail de la Commission européenne et, vous l'avez compris, l'ambition maximale que je veux que nous ayons sur ce sujet. Nous aurons d'autres combats à mener dans les prochains mois. Je souhaite que nous puissions ensemble porter et accélérer le travail autour d'un Pacte mondial pour l'environnement qui construira l'étape supplémentaire d'un droit international indispensable pour justement pousser l'ensemble des acteurs privés et publics à mener ces transitions et à transformer en profondeur leur économie, comme leur société. Ce Pacte mondial pour l'environnement que nous avons présenté en septembre dernier aux Nations unies, je souhaite que nous puissions, avec l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne et avec la Commission européenne, en poursuivre l'élaboration pour convaincre un maximum de partenaires et parvenir à une signature à l'horizon 2020.

Ensuite, je souhaite que nous puissions poursuivre sur le plan international, avec le plein soutien de l'Union européenne, les initiatives concrètes que nous avons lancées avec cette volonté de mobiliser le secteur privé, comme le secteur public. C'est pourquoi j'organiserai, avec l'envoyé spécial Michael BLOOMBERG, une rencontre de suivi de ces engagements à New York en septembre prochain, en marge de l'assemblée générale des Nations unies, qui nous permettra à la fois de faire un point d'étape, une revue de chantier en quelque sorte des 12 engagements pris le 12 décembre dernier à Paris, mais de pousser aussi nombre d'investisseurs et d'autres pays et, qui sait, l'Europe à prendre de nouveaux engagements fermes dans la lutte contre le réchauffement climatique. Merci pour votre attention.